

Image not found or type unknown



renseignements sur demande de carte long séjour en France

Par **smiller**, le **03/12/2012 à 12:37**

Bonjour,

Je suis de nationalité Canadienne. Je suis actuellement en vacances en France chez mon petit ami qui lui est de nationalité française. J'ai quitter mon emploi ainsi que mon logement pour venir ici. Je ne détiens pas de visa pour l'instant. Je compte m'installer en Bretagne pour y vivre et y travailler le plus rapidement possible. Je souhaite demander un visa long séjour et par la suite une carte de séjour donc voilà ma question: suis-je dans l'obligation de rentrer dans mon pays d'origine, malgré que je n'ai plus d'adresse fixe là bas, pour faire ma demande de visa ou est-il possible de la faire à partir d'ici? Pouvez vous m'informer sur les démarches à suivre selon mon cas. Est-ce que vous pouvez me diriger vers une association qui pourrait m'aider dans les démarches à suivre.

Merci,
Cordialement,